



**Monsieur le Préfet
du Département du Val d'Oise**

Préfecture du Val d'Oise
5 avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise cedex

Le 28/06/2021

Objet : Demande d'Enregistrement au titre de la rubrique 2930-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Monsieur Jérôme PRIOLEAU, agissant en qualité de Directeur de projets, ai l'honneur de déposer auprès de vos services, 3 exemplaires papier et une version numérique d'un dossier de demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2930-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Notre projet porte sur l'extension du technicentre SNCF du Val-Nôtre-Dame à Argenteuil et à la création de nouveaux ateliers de réparation des rames de train de la SNCF.

Le contenu du dossier est conforme aux dispositions des articles R.512-46-3 et R.512-46-4 du Code de l'Environnement.

Echelle du Plan d'ensemble et réseaux

Nous sollicitons une dérogation au 3° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement concernant l'échelle du Plan d'ensemble (1/200ème) pour une représentation au 500ème pour des raisons de lisibilité.

S'agissant des demandes de dérogation à l'Arrêté ministériel du 12/05/2020

Compte tenu des caractéristiques requises pour la création de bâtiments de réparation et d'entretien des trains, nous sollicitons également deux demandes de dérogation à l'arrêté ministériel du 12/05/2020 :

- Chapitre IV - Article 4.2 : Il est demandé de déroger à l'obligation de mise en place d'une structure de résistance au feu R30 (des mesures compensatoires sont proposées) ;
- Chapitre IV - Article 4.5 : il est demandé de déroger à l'obligation d'installer des robinets d'incendie armés (RIA) du fait des risques en cas d'utilisation à proximité des caténaires (des mesures compensatoires sont proposées).

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, l'expression de ma plus haute considération.